

Urgence politique outre-mer

Parce que les résultats de l'élection présidentielle ne peuvent laisser indifférents ceux qui connaissent bien les outre-mer et leur histoire, deux membres du *Think Tank* ont éprouvé le besoin de partager leur première réaction dans deux notes rédigées au lendemain des résultats officiels ; elles proposent deux approches différentes et sont, à ce titre, complémentaires.

Ce propos introductif ne vient pas les commenter mais seulement les présenter et les mettre en perspective. Elles se rejoignent pour formuler un diagnostic partagé sur les outre-mer et sur leurs relations avec la métropole : un vote clair de contestation qui exprime un mal-être persistant de la population, une méfiance croissante envers le Gouvernement et les élus dans leur compréhension de leurs difficultés quotidiennes et leur capacité et leur volonté de les résoudre. Cela fait plusieurs années que cette colère couve et ni la politique de l'autruche et ni celle de la culpabilisation ne seraient tenues pour pertinentes pour imaginer des solutions, pas plus que l'antenne sur l'Etat inactif ou impuissant.

Que faire ?

Il s'agit tout d'abord, loin des effets de manches de la communication à tout-va, de retrouver de la sérénité et de la confiance pour avoir cette empathie sans laquelle il ne sera pas possible de comprendre les attentes de nos compatriotes d'outre-mer. C'est un préalable indispensable pour construire une relation solide et responsable avec eux. Il y a trop de situations indécentes et inacceptables, elles ne peuvent plus rester sans réponse.

Il faudra aussi changer la façon dont les problèmes sont abordés : on le rappelle depuis des années, le modèle économique ne fonctionne plus et n'est plus adapté aux enjeux auxquels nos outre-mer sont confrontés. Les jeunes partent, la population vieillit, la pauvreté gagne du terrain, les inégalités s'accroissent, les revendications identitaires se renforcent et les perspectives d'un lendemain meilleur s'éloignent chaque jour alors que les dépenses publiques, nationales et européennes, sont à un niveau élevé. Cette situation paradoxale nourrit une sourde inquiétude et un sentiment d'abandon qui alimentent une critique contestataire, piquée ponctuellement d'une exaspération aux relents insurrectionnels.

Évidemment, le Gouvernement et l'État ne sont pas les seuls responsables de cette situation. Les élus locaux et la gouvernance de ces territoires sont aussi directement interpellés. La course au rattrapage, la demande régulière de dispositifs dérogatoires pour tenir compte des spécificités locales et le *toujours plus* de crédits publics ne sont plus à eux seuls des réponses pertinentes aux problèmes actuels et futurs des outre-mer. Le discours doit donc radicalement changer : le traitement différencié ne doit pas être un objectif mais le moyen d'une politique et d'une stratégie de développement répondant à une vision politique des outre-mer ; à défaut, il n'est qu'une posture qui ne mène à rien sauf à entretenir une situation désormais impossible. Et ce d'autant que la situation actuelle porte son propre paradoxe : à afficher sa spécificité sans être en mesure de la traduire en politique spécifique, elle entretient une impasse qui confond objectifs et moyens et conduit inexorablement à la dégradation, à l'incompréhension et à un éloignement des outre-mer de la métropole. L'approche politique actuelle ne peut qu'aboutir à une autonomie de plus en plus renforcée, mais par défaut, de ces territoires, sans que ne puisse être exclu le risque d'une accession à la pleine souveraineté, non vraiment souhaitée par la population.

Les choses doivent être dites clairement : il est temps de choisir, il est temps d'agir. Plus personne ne peut dire qu'il ne savait pas.

2022 : une urgence politique outre-mer

*Entre effet de sidération et sentiment d'impasse
courte analyse des résultats des élections présidentielles 2022 dans les outre-mer*

*« Ne composez jamais avec l'extrémisme, le racisme,
l'antisémitisme et le rejet de l'autre »*

Jacques Chirac

11 mars 2007

1. Que les résultats des élections présidentielles aient provoqué un effet de sidération me paraît important à souligner plus que de commenter ce qui apparaît aux yeux de beaucoup comme un échec de l'action du gouvernement outre-mer. Ces résultats doivent provoquer une réflexion sur l'action de l'État outre-mer et sur la vision politique qui la fonde. Ils nous interrogent aussi sur la signification du fait politique vu par les électeurs d'outre-mer et sur la façon d'agir et de s'adresser aux populations d'outre-mer.

Cette fiche n'épuise évidemment pas tous les commentaires susceptibles d'être faits sur ces résultats et n'a pas non plus pour objet de proposer une analyse de la situation politique de chacune des collectivités. Elle se concentre sur les résultats électoraux et leur signification et identifie quelques pistes de réflexion. Elle est accompagnée d'annexes qui récapitulent ces résultats sur les vingt dernières années depuis l'élection présidentielle de 2002.

2. Cet effet de sidération tient tout d'abord au résultat même de cette élection : qui aurait pu penser il y a 15 ou 20 ans que l'extrême droite arriverait en tête outre-mer et singulièrement dans les DOM ? Avec plus de 58 % des suffrages exprimés dans tous les outre-mer et près de 62 % dans les seuls DOM, Marine Le Pen réalise un score historiquement élevé, inimaginable il y a encore peu. Et que dire de la Guadeloupe avec ses presque 70 % pour Marine Le Pen ou Mayotte qui l'a placée largement en tête de ses suffrages au premier comme au second tours ! Qu'un tel parti politique, porteur du discours que l'on connaît sur la différence, la couleur de peau ou la religion et qui a toujours fait l'objet d'un rejet clair et net outre-mer, réalise aujourd'hui un tel score ne peut laisser personne indifférent et doit inviter à une action rapide et surtout différente.

Cet effet de sidération se nourrit aussi du grand écart constaté avec la métropole quant au sens du vote, exactement inverse outre-mer, comme l'illustre le tableau ci-dessous : le score de Marine Le Pen est outre-mer celui d'Emmanuel Macron en métropole et inversement.

Candidats	France entière		Outre-mer	
	Voix	% Exprimés	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	18 779 641	58,54	352 496	41,61
Mme Marine LE PEN	13 297 760	41,46	494 604	58,39
Total	32 077 401	100,00	847 100	100,00

Source : données du ministère de l'intérieur

Et, par un effet statistique tout à fait cohérent, on observe que la part des voix de l'outre-mer dans le total des voix des candidats est deux fois plus élevée chez Madame Le Pen que chez Emmanuel Macron : alors que les suffrages exprimés outre-mer représentent 2,64 % des suffrages exprimés totaux, ce pourcentage s'élève à 3,72 % pour Marine Le Pen alors qu'il n'est que de 1,88 % pour Emmanuel Macron.

Une chose reste certaine : le président Chirac a dû se retourner plusieurs fois dans sa tombe à la découverte de ses résultats. Comme si les outre-mer, refusant ce que l'on appelle communément le « front républicain » avaient choisi une autre voie et osé franchir le pas vers un parti politique qui jusqu'alors ne leur parlait guère !

Cette divergence entre le vote outre-mer et celui de la métropole est-elle une nouveauté dans notre histoire politique électorale ? La réponse est non : on se souvient qu'en 1974, le président Giscard d'Estaing nouvellement élu devait sa courte avance sur François Mitterrand à l'outre-mer qui avait massivement voté en sa faveur ; le seul décompte des voix de la métropole donnait François Mitterrand vainqueur. En 1988 François Mitterrand l'avait emporté outre-mer face à Jacques Chirac tandis qu'en 1995, l'outre-mer avait donné un bonus d'environ 10.000 voix à Lionel Jospin sur son adversaire. Ce qui frappe donc aujourd'hui, ce n'est pas le fait que les outre-mer puissent avoir un vote différent de celui de la métropole, c'est l'ampleur inégalée des écarts entre les deux candidats au regard de leur discours politique respectif.

3. Ces rappels historiques pourraient donc nuancer les commentaires critiques s'ils n'étaient pas bousculés par deux constats troublants.

Le premier constat est celui du faible score du président sortant, singulièrement dans les DOM. En effet, au premier tour, le président Macron a obtenu, dans les seuls DOM, le score médiocre de 16 %, le plaçant en troisième position derrière Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen alors :

- qu'en 2017, moins connu des électeurs, il avait recueilli au 1^{er} tour plus de 22% des suffrages exprimés ;
- qu'en 2012, alors que François Hollande arrivait largement en tête au 1^{er} tour avec 47,5% des voix, Nicolas Sarkozy, président sortant, en recueillait 27,76 % soit 10 points de plus que l'actuel président.

C'est donc depuis 20 ans le plus mauvais résultat obtenu au 1^{er} tour outre-mer par un Président de la République se représentant.

Le second constat souligne l'écart qui se creuse entre la métropole et les outre-mer, signe d'un malaise et d'une difficulté de compréhension et qui pose la question de la nature du lien entre les deux. La bascule des votes vers l'extrême droite, perceptible depuis 2017 et qui n'a fait que s'accroître, illustre ce malaise.

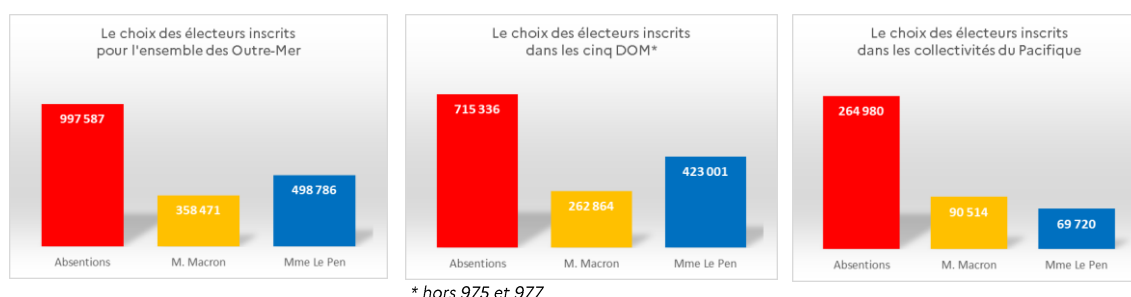
On notera par ailleurs et sans autre commentaire que celui du simple constat, que la Corse a voté pour cette élection de la même façon que les outre-mer comme s'il y avait, au-delà des contingences locales, une singularité insulaire que le gouvernement actuel a eu du mal à apprécier.

Il faut donc être attentif à ne pas se laisser creuser cet écart avec nos compatriotes d'outre-mer car il ne pourra engendrer qu'un cycle d'incompréhensions et de tensions

avec la métropole alors même que le contexte international et ce monde en crise exigeront au contraire proximité et compréhension. Il est donc nécessaire de retrouver une capacité d'écoute et une qualité de dialogue qui se nourrissent d'empathie pour rétablir confiance et sérénité dans les relations, indispensables pour réfléchir ensemble à un avenir meilleur dans la République.

4. Cet effet de sidération est aussi accentué par le taux d'abstention et celui des votes nuls ou blancs qui, en se dégradant régulièrement à chaque élection, ont atteint un niveau sans précédent.

Tout d'abord, les résultats de 2022 peuvent être présentés comme ci-dessous permettant de prendre la mesure du choix des électeurs inscrits qu'ils aient voté ou qu'ils se soient abstenus pour souligner la part considérable des électeurs qui ne se sont pas déplacés :



En complément de cette approche, une mise en perspective historique du taux d'abstention des quatre dernières élections présidentielles donne les résultats suivants :

	2022	2017	2012	2007
France entière	28,01	25,44	19,65	16,03
Outre-mer	51,58	46,41	35,90	30,15
971	52,82	50,77	37,85	34,52
972	54,55	49,74	40,22	34,22
973	61,10	58,22	42,79	36,53
974	40,61	37,09	27,14	22,81
975	42,91	44,01	31,11	25,19
976	59,69	54,27	48,05	52,54
977	64,77	64,66	56,33	///
988	65,20	47,19	38,81	31,86
987	57,73	53,11	41,06	25,33
986	38,62	27,99	23,53	30,50

Source : données du ministère de l'intérieur

De ces chiffres, il est possible d'observer :

- un taux d'abstention structurellement plus élevé dans les outre-mer que pour la France dans son entièreté : ce taux est presque deux fois plus élevé outre-mer ;
- une augmentation régulière de l'abstention en France mais dans des proportions beaucoup plus importantes dans les outre-mer puisque les abstentionnistes sont presque deux fois plus nombreux en 2022 par rapport à 2007 ;

- un écart qui se creuse entre le taux d'abstention en métropole et celui outre-mer : de 14 points en 2007, il est aujourd'hui de plus de 23 points soulignant un écart de comportement politique entre ultramarins et métropolitains.

Ce triple constat est relativement inquiétant car il pose la question des relations que les citoyens d'outre-mer ont avec la vie politique, notamment pour une élection présidentielle aussi structurante pour notre pays. Il interroge aussi sur la capacité de la classe politique locale à incarner une vision de leur territoire et à comprendre les attentes des citoyens ; on observera notamment que les électeurs de Jean-Luc Mélenchon au 1^{er} tour ne semblent pas avoir respecté ses consignes de vote, pourtant relayées par la plupart des élus locaux, de ne pas donner une seule voix à Marine Le Pen. Il semble même que cela soit l'inverse qui a été fait car si le taux des suffrages exprimés reste proche (90,69 % outre-mer et 91,4 % pour toute la France), on relève que :

- partout où Jean-Luc Mélenchon est arrivé en tête au premier tour, c'est Marine Le Pen qui l'a été au second tour et dans des proportions importantes. L'exemple le plus spectaculaire est sans aucun doute celui de la Guadeloupe qui, au 1^{er} tour, a permis à Jean-Luc Mélenchon de réaliser son meilleur score en France (+ de 56%) et de faire de même pour Marine Le Pen au second tour (près de 70%) ;
- le taux d'abstention a été plus faible au second tour qu'au premier dans pratiquement toutes les collectivités d'outre-mer témoignant une volonté d'exprimer un choix malgré la tentation manifestée par de nombreux candidats de préférer l'abstention ;
- en complément du point précédent, on notera aussi que le taux des votes blancs outre-mer est inférieur de un point à celui de la France entière, confortant la volonté d'exprimer un vote clair et assumé en choisissant un candidat.

En tout état de cause, on ne peut plus renvoyer les abstentionnistes à leur démission démocratique mais on doit admettre l'existence d'un malaise profond qui entoure la relation entre la métropole et les outre-mer.

5. Enfin, ces résultats nous invitent à une triple interrogation :

- tout d'abord, le résultat d'Emmanuel Macron, candidat pro-européen qui place régulièrement l'Europe au cœur de ses discours et des symboles de son action dans une posture opposée à celle de Marine Le Pen signifie-t-il que nos compatriotes d'outre-mer auraient perdu leur foi européenne méconnaissant, entre autres et pour ce qui concerne les DOM, les fonds européens considérables que l'Union européenne leur octroi à chaque programmation ? On rappellera qu'en 2005, lors du référendum sur le traité de l'Union européenne, les outre-mer avaient donné un « oui », à la différence de la métropole. A cette question, la réponse est évidemment « non », même si des chantiers très importants dans nos relations avec Bruxelles sont encore à construire ;
- ensuite, le succès de Marine Le Pen qui se présente comme une candidate patriote, mettant en avant les valeurs de la France, traduirait-il une peur souterraine du largage de nos compatriotes d'outre-mer et une volonté nette de rester français ? Cette récurrence de la relation des outre-mer avec la métropole aurait-elle trouvé dans cette élection l'occasion de se manifester pleinement ? C'est possible tant il

faut manier la question de l'autonomie avec prudence et certainement pas comme une solution de sortie de crise ; elle doit être un choix mutuellement partagé sous peine de nourrir des incompréhensions durables et des suspicions envers toute démarche de Paris ;

- enfin, ces résultats et ces interrogations n'indiqueraient-ils pas que le discours classique sur le « *front républicain* » qui invite à « *faire barrage* » est dépassé dans sa conception historique pour avoir désormais un autre contenu : la colère devant une insécurité au quotidien, un sentiment d'injustice face aux inégalités croissantes, l'impression d'impuissance devant un cycle sans fin de problèmes récurrents non résolus et qui s'aggravent, une exaspération face à une incompréhension avec la métropole et source d'un malaise croissant.

Clairement, ce vote ne veut pas donc dire que les outre-mer sont passés à l'extrême droite, qu'ils soient anti-européens et certainement pas indépendantistes. Il faut le prendre pour ce qu'il est : un vote contestataire ferme, exprimé nettement et dont l'ampleur témoigne de la puissance du message ; c'est une réponse claire et inquiétante face à un quotidien de plus en plus mal supporté et qui accuse tout autant l'Etat que les élus locaux, incapables d'incarner l'avenir. Pour autant, il faudra rester attentif à ce que ce vote de contestation ne conduise pas, par une cristallisation des mécontentements, à une adhésion à des thèses qui ont toujours été contraires aux valeurs portées par nos outre-mer et qui ne pourraient qu'affecter durablement la relation avec la métropole.

Il ne faudrait pas non plus que les outre-mer préfigurent ce qui pourrait arriver pour la métropole car manifestement, moins que l'idéologie qui sous-tend le discours de l'extrême droite, c'est sa capacité à être à l'écoute et à comprendre les préoccupations des populations d'outre-mer qui est à l'origine de son succès électoral. Cette attention doit être d'autant plus forte que, tout en ayant quelques traits communs, les colères des outre-mer ont des causes différentes d'une collectivité à une autre. C'est donc bien dans l'équilibre à redéfinir entre la garantie d'une égalité des droits dans la République et sa mise en œuvre qui doit laisser toute sa place au droit à la différence qui permettra de sortir d'une relation de plus en plus malsaine et retrouver la sérénité, indispensable pour recouvrer la confiance réciproque.

6. On ne saurait bien sûr oublier ici les trois collectivités du Pacifique qui, en votant pour Emmanuel Macron, se distinguent des DOM et de St-Pierre-et-Miquelon pour se rapprocher de la métropole. On rappellera les résultats pour les seules collectivités du Pacifique qui ont placé Emmanuel Macron en tête au 1^{er} tour et vainqueur au 2nd comme le rappelle le tableau ci-dessous :

Liste des candidats	988	987	986	Total	Total en %
Mme Marine LE PEN	27 958	39 913	1 849	69 720	43,51
M. Emmanuel MACRON	43 794	42 890	3 830	90 514	56,49
Total	71 752	82 803	5 679	160 234	100,00

Source : données du ministère de l'intérieur

Doit-on en conclure que les explications susceptibles d'être avancées pour les DOM ne seraient pas pertinentes pour les collectivités du Pacifique ou que celles-ci sont dans une situation proche de celle de la métropole ? La réponse n'est pas simple et chacun de ces votes correspond surtout à une situation politique locale déconnectée de celle de la métropole.

Tout d'abord, on pourrait faire observer que les commentaires faits précédemment sur l'abstention s'appliquent aussi aux collectivités du Pacifique. Les taux d'abstention sont parmi les plus élevés en France :

2ème tour des élections

	2022	2017	2012	2007	2002
France entière	28,01	25,44	19,65	16,03	20,29
971	52,82	50,77	37,85	34,52	61,13
972	54,55	49,74	40,22	34,22	54,89
973	61,10	58,22	42,79	36,53	54,94
974	40,61	37,09	27,14	22,81	27,52
975	42,91	44,01	31,11	25,19	30,94
976	59,69	54,27	48,05	52,54	59,02
977	64,77	64,66	56,33	///	///
988	65,20	47,19	38,81	31,86	49,43
987	57,73	53,11	41,06	25,33	44,52
986	38,62	27,99	23,53	30,50	32,07

1er tour des élections

	2022	2017	2012	2007	2002
France entière	26,31	22,23	20,52	16,23	28,40
971	55,25	59,96	52,51	40,86	65,87
972	57,32	60,12	47,58	41,01	64,65
973	63,84	65,65	49,05	41,24	53,24
974	46,36	41,32	34,41	27,39	43,68
975	45,03	45,07	44,55	36,91	58,03
976	59,69	56,43	51,32	53,74	58,78
977	64,77	67,76	63,51	///	///
988	66,65	51,86	44,62	37,29	50,74
987	69,13	61,06	50,65	30,88	47,93
986	43,29	36,07	27,90	35,45	35,56

Source : données du ministère de l'intérieur.

Outre le fait que les taux se détériorent régulièrement au fil des élections pour atteindre presque 70% en Polynésie française, la comparaison des votes au 1^{er} et 2^{ème} tour en 2022 laisse apparaître :

- une amélioration de la participation entre les deux tours puisque le taux d'abstention était de 67,31% au 1^{er} tour et de 61,08% au second tour. Ce sont donc 24 345 électeurs de plus qui se sont exprimés au second tour :

Corps électoral	2ème tour					1er tour				
	988	987	986	Total	% inscrits	988	987	986	Total	% inscrits
Inscrits	218 713	205 633	9 514	433 860		218 773	205 576	9 528	433 877	
Abstentions	142 592	118 714	3 674	264 980	61,08	145 807	142 121	4 125	292 053	67,31
Votants	76 121	86 919	5 840	168 880	38,92	72 966	63 455	5 403	141 824	32,69
Blancs	3 037	2 398	82	5 517	1,27	1 777	1 490	27	3 294	0,76
Nuls	1 332	1 718	79	3 129	0,72	689	1 935	17	2 641	0,61
Exprimés	71 752	82 803	5 679	160 234	36,93	70 500	60 030	5 359	135 889	31,32

Source : données du ministère de l'intérieur.

- cette amélioration de la participation qui s'est faite au profit de Marine Le Pen. En effet, alors que le total des voix des deux candidats finalistes était de 80 339 au 1^{er} tour, il est doublé au second tour pour atteindre 160 234 voix. De ce constat comme de la répartition des voix entre les deux candidats, il ressort que les 79 895 voix

supplémentaires à celles du 1^{er} tour recueillies par les deux candidats, 44,72% l'ont été pour Emmanuel Macron et 55,28% pour Marine Le Pen :

Liste des candidats	Résultats		Evol. 1er/2ème tour	
	2ème tour	1er tour	En voix	en %
Mme Marine LE PEN	69 720	25 557	44 163	55,28
M. Emmanuel MACRON	90 514	54 782	35 732	44,72
Total	160 234	80 339	79 895	100,00

Source : données du ministère de l'intérieur.

Cette évolution peut aussi être présentée comme suit :

Liste des candidats	Résultats 1er tour		Evolution entre 2 tours		Résultats 2ème tour	
	voix	%	voix	%	voix	%
Mme Marine LE PEN	25 557	31,81	44 163	55,28	69 720	43,51
M. Emmanuel MACRON	54 782	68,19	35 732	44,72	90 514	56,49
Total	80 339	100,00	79 895	100,00	160 234	100,00

Source : données du ministère de l'intérieur.

Plus précisément concernant chaque territoire, il est possible d'apporter les compléments suivants :

- en Nouvelle-Calédonie, ce sont la question de l'avenir institutionnel et les clivages politiques du pays qui expliquent les résultats bien plus que l'adhésion au programme d'un des deux candidats, d'autant que ceux-ci ont indiqué préférer le maintien de la collectivité dans la République privant la campagne électorale d'un débat de fond. Le désaccord politique avec les indépendantistes depuis la 3^{ème} consultation, leur refus de dialogue avec le président Macron et leur décision de boycott des élections ont scellé des résultats sans surprise puisque certains bureaux de vote ont pu avoir jusqu'à 98% d'abstention ;
- la Polynésie française présente deux caractéristiques qui la distingue des deux autres collectivités : un résultat final est bien plus serré 51,8% pour Emmanuel Macron contre 48,2% pour Marine Le Pen d'une part et, d'autre part, une évolution des votes entre les deux tours bien plus favorable à Marine Le Pen :

Liste des candidats	Résultats 1er tour		Evolution entre 2 tours		Résultats 2ème tour	
	voix	%	voix	%	voix	%
Mme Marine LE PEN	11 705	32,69	31 185	66,36	42 890	51,80
M. Emmanuel MACRON	24 106	67,31	15 807	33,64	39 913	48,20
Total	35 811	100,00	46 992	100,00	82 803	100,00

Source : données du ministère de l'intérieur.

En effet, les 2/3 des 46 992 électeurs qui ont eu à répartir leur voix entre les deux candidats ont choisi Marine Le Pen et ce alors même que la classe politique locale en place avait appelé à voter en faveur du président sortant. Cette observation est d'importance car, des trois collectivités du Pacifique, la Polynésie française a augmenté son taux de participation dans une proportion la plus importante en France : alors que le taux d'abstention était de 69% au 1^{er} tour, il s'est établi à 57% au 2nd tour en chute de 12% ! Il est donc probable que ce territoire présente des problématiques politiques, économiques et sociales de même nature que celles des DOM, nonobstant le contexte local.

- A Wallis et Futuna enfin, le résultat, dans une tradition légitimiste, est sans surprise si l'on observe que le total des voix d'Emmanuel Macron et de Valérie Pécresse au 1^{er} tour représentait 64,74% des suffrages exprimés pour un total de 3 469 voix, proche de celui du 2nd tour obtenu par Emmanuel Macron, 3 830 voix. A noter quand même que Marine Le Pen a multiplié par trois le nombre de ses électeurs passant de 579 à 1 849.

7. Bien évidemment, une partie des explications à ce vote outre-mer et les enseignements qui en seront tirés seront communs aux outre-mer et à la métropole : critiques sur l'action du gouvernement, crise sanitaire, effondrement des partis politiques traditionnels et recomposition imparfaite de la classe politique ou encore crise économique et sociale résultant de la situation internationale.

On pourrait aussi relever :

- le faible score des écologistes, un peu plus de 2%, à rebours des enjeux environnementaux et climatiques des outre-mer illustrant que les préoccupations des populations ultramarines sont ailleurs mais aussi que l'offre de l'écologie politique ne répond pas aux attentes des populations d'outre-mer. On relèvera que ce score est inférieur à 2% dans les DOM et supérieur à 3% dans les collectivités du Pacifique alors que la compétence est une compétence locale et non de l'Etat ;
- le résultat de Jean Lassalle, 1,21% pour l'ensemble des outre-mer pouvant aller jusqu'à 4%, qui marque sans doute ces besoins de reconnaissance et d'attention à leurs préoccupations quotidiennes auquel aspirent les populations de nos territoires ;
- l'effondrement du parti communiste, y compris à La Réunion, où Fabien Roussel n'obtient que 0,89% des voix.

Au-delà de l'analyse des résultats, l'objet de cette note était de rechercher la signification spécifique aux outre-mer de ce vote : ces résultats traduisent à l'évidence un mal-être identitaire qui s'aggrave au fil des années et dont on ne voit pas de solutions. « Oubliés », « méprisés », « abandonnés », les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser le sentiment qu'éprouvent nos compatriotes d'outre-mer ; mais c'est sans doute l'incompréhension grandissante entre la métropole et les outre-mer et la souffrance qu'elle engendre qui caractérisent leur relation.

Il est urgent de prendre conscience de ce malaise et de retrouver une empathie naturelle qui permettra de construire une vision d'avenir partagée. C'est une urgence dont doit s'emparer le nouveau gouvernement et le futur ministre en charge des outre-mer./.

LES OUTRE-MER ET L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2022

L'élection présidentielle de 2022 est exceptionnelle par la réélection sans cohabitation préalable du président sortant et l'effondrement des partis classiques de gouvernement.

Elle l'est aussi par la divergence totale du résultat final obtenu dans l'ensemble des territoires d'Outre-Mer et celui réalisé dans la France entière.

La perception de la signification de cette profonde divergence risque d'être occultée par un contexte politique nouveau et celui de la guerre qui affecte, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le continent européen.

Pour autant le traitement de la question ultramarine revêt une importance majeure non seulement pour les populations concernées mais aussi pour l'action gouvernementale à venir.

La présente étude a pour objet d'éclairer la réflexion sur une question qui sans doute ne peut être éludée.

- 1- ANALYSE DES RESULTATS OUTRE-MER
- 2- LES REALITES ULTRAMARINES REVELEES PAR CES RESULTATS
- 3- QUELLES AXES D'ACTION POSSIBLES EN REPONSE AUX PROBLEMATIQUES
- 4- LA QUESTION INSTITUTIONNELLE
- 5- CONCLUSION

1- ANALYSE DES RESULTATS OUTRE-MER

Rappel des résultats du 2nd tour :

	OUTRE-MER	France ENTIERE
Marine Le Pen (MLP)	58,3%	58,8%
Macron	41,7%	41,2%

Les Outre-mer dans leur ensemble ont voté très exactement à l'inverse de la France entière (il en est de même pour la Corse autre territoire insulaire).

Un examen par espace océanique fait ressortir que les territoires du Pacifique ont voté 60,09% pour Macron au second tour, soit 2 points de plus qu'au niveau national.

Mais les huit autres territoires à l'inverse ont voté à 58,7% pour Marine Le Pen.

Les « 4 vieilles » : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, ont voté pour MLP à 63,72 et pour Macron à seulement 36,28%.

Marine Le Pen réalise son meilleur score en Guadeloupe (69,6%), alors même que ce territoire a été quasiment paralysé pendant trois mois par un mouvement de type insurrectionnel initié par un groupement prônant l'indépendance !

Doit-il en être conclu que l'électorat des Outre-mer se situe très majoritairement à l'extrême droite de l'échiquier politique ?

La réponse au regard des résultats du premier tour est à l'évidence négative.

En effet, certes Emmanuel Macron avec un résultat moyen de 18,47% obtenu dans les territoires hors du Pacifique a été distancé aussi bien par Mélenchon que l'extrême droite.

Cependant dans ces territoires Mélenchon avec un résultat moyen de 38,31% devance largement l'extrême droite (23,95%). Il dépasse même la majorité absolue en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

Néanmoins, Marine Le Pen arrive en deuxième position devançant largement Emmanuel Macron. Elle arrive même en tête dans trois territoires : Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

Dès lors, il ne peut être nié l'existence d'un électorat d'extrême-droite significatif dans des territoires.

Quelles sont les réalités ultramarines révélées par ces résultats ?

2- LES REALITES ULTRAMARINES REVELEES PAR CES RESULTATS :

Sans doute les enseignements qui peuvent être tirés au plan national s'appliquent – ils pour leur majeure partie aux Outre-mer. Mais jamais une telle divergence des résultats finaux d'un tel scrutin national n'a pu être constaté.

Ce constat conduit à rechercher la signification spécifique aux outre-mer de cette expression électorale, sans ignorer la particularité des deux grands territoires du Pacifique.

2-1- LES HUIT TERRITOIRES HORS PACIFIQUE :

Si Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont des cas à part, ces résultats électoraux révèlent un triple « mal-être » :

- Social et économique
- Sécuritaire
- Politique

2-1-1 : Un « mal être » social et économique :

- Persistance d'un chômage de masse, en particulier chez les jeunes,
- Une forte inégalité sociale de type ségrégationniste : d'une part une classe moyenne plutôt aisée, assez nombreuse (fonctionnaire avec sur rémunération, cadres du secteur privé, professions libérales, ...) et d'autre part une fraction importante de la population marginalisée tirant sa subsistance d'expédients et surtout des minima sociaux, totalement coupée du reste de la population qui l'ignore.

- Un coût de la vie qui reste anormalement élevé,
- Un PIB/hab largement inférieur au National dont il ne représente que 65% alors que celui des RUP espagnoles et portugaises a depuis longtemps rejoint le niveau national
- Aucune implantation d'entreprise significative venant de l'extérieur, ni projet malgré une intervention majeure des fonds européens et incitations fiscales
- Pas plus de projection sur les marchés de la zone
- Les conséquences de la crise COVID, qui pèse sur l'industrie touristique et aggrave l'isolement avec maintenant les tensions sur un transport maritime largement dominé par un oligopole, si ce n'est un monopole qui pèse sur les flux d'approche ainsi que les prix et perdure

CE « MAL ETRE » SOCIAL ET ECONOMIQUE, sans perspective d'amélioration, génère UN « EXILE » DE LA JEUNESSE, notamment la plus talentueuse, ce qui aggrave le déclin démographique des Antilles et annonce celui de la Réunion.

2-1-2 Un « mal être » sécuritaire :

Les suffrages obtenus par les candidats de l'extrême droite dans ces territoires ne peuvent être interprétés comme une simple contestation du président sortant.

Ils traduisent un « mal être » sécuritaire face à la montée :

- D'une immigration irrégulière à Mayotte, en Guyane mais aussi (dans une moindre mesure) les Antilles ;
- De l'insécurité. Les niveaux de délinquance concernant la sécurité ainsi que le nombre de forces et agents de sécurité atteints dans ces territoires interpellent au regard de la situation contraire des micro-états voisins...

2-1-3 Un « mal être » politique :

D'abord :

- Sentiment, à tort ou à raison, d'être les oubliés et les mal aimés si ce n'est les méprisés de la République
- Le sentiment d'un Etat qui gère les Outre-mer comme les scories d'un passé révolu, sans ambition ni projet,

Ensuite,

Une absence totale de projet de futur porté par les collectivités locales,

Enfin,

Une déqualification d'une classe politique, sans figure de proue, en laquelle son électorat ne croit plus et s'abstient de plus en plus largement.

2-1-4 Les cas particuliers de Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon

A l'évidence ces deux territoires ne sont guère concernés par les mal-être précités.

Saint-Barthélemy a toujours été très à droite et très sécuritaire. A Saint-Pierre et Miquelon les scrutins ont toujours été influencés par les duels locaux, concernant notamment une ministre sortante.

2-2- LES TERRITOIRES DU PACIFIQUE

Les résultats de ces territoires sont à l'opposé de ceux des autres Outre-Mer

Ils sont quasiment conformes à ceux de la Métropole.

A l'évidence la Nouvelle Calédonie et la Polynésie ont en commun la pratique des statuts d'autonomie les plus avancés des Outre-mer. Cette situation induit la pratique d'une forte appropriation de la responsabilité de la gestion locale des problématiques tant par les autorités locales que par la population.

La gestion très autonomisée de la crise COVID en est l'illustration flagrante. Aussi la question de savoir si cette profonde divergence électorale avec le reste des Outre-mer résulte de ce fait n'apparaît pas infondée.

3- QUELLES AXES D' ACTIONS POSSIBLES POUR REpondre AUX PROBLEMATIQUES MISES EN EVIDENCE PAR CES RESULTATS ELECTORAUX ?

Les Outre-mer, à de rares exceptions près, connaissent une crise profonde qui n'est pas liée aux seules circonstances présentes. Les racines du mal sont anciennes.

Sans doute est arrivé l'ultime terme du cycle productif d'une politique ambitieuse de rattrapage social, elle est arrivée au terme de sa capacité de production de facteurs de développement économique pour ne se concentrer plus que sur le traitement social de la fracture sociale, sans en traiter les causes, et la protection de l'entreprise locale sans enrichir l'outil entrepreneurial des indispensables apports d'entreprises externes.

La fonction politique, c'est-à-dire de créateur d'Avenir, a cédé le pas à celle d'ADMINISTRATION des contingences d'un présent subi sans ouverture sur une perspective de développement durable au sens premier du terme.

CETTE REALITE CONCERNE L'ENSEMBLE DES ACTEURS.

3-1 La primauté de l'administration des contingences du temps présent

Les relations entre acteurs institutionnels (Etats, Collectivités locales, Représentation du monde économique) se résument pour l'essentiel à une gestion comptable de la dépense publique (subventions ou dépenses fiscales) sans autre objectif que la question des avantages acquis ou concédés.

- Le monde économique fonde ses revendications sur le rôle de l'entreprise dans la création d'emplois, mais ses demandes concernent pour l'essentiel la protection des intérêts des entreprises locales et bien peu l'« enrichissement du tissu entrepreneurial par apports externes.
- Les élus invoquent leur légitimité électorale pour justifier leurs demandes
- L'Etat légitime son action par l'écoute de la population à travers le dialogue avec des élus sur fonds de très forte abstention.

Au total cette oligarchie, ne produit que gestion administrative du présent sans projet répondant au « mal être » d'une population qui ne dispose d'aucune perspective crédible d'évolution positive.

3-2 La nécessité d'une approche POLITIQUE des problématiques des Outre-mer :

Les élections législatives Outre-mer ne modifieront pas fondamentalement la qualité de leur représentation nationale quelque en soit le résultat :

Or il y a sans doute urgence à rompre avec un statut quo porteur de dangers. Il n'est que de rappeler les crises majeures intervenues dans les dix dernières années. LKP en Guadeloupe, troubles de Guyane, ceux de Mayotte, les gilets jaunes à la Réunion, et tout récemment la crise en Guadeloupe et Martinique qui suscite encore quelques soubresauts.

Tous ces troubles sont survenus depuis que les Outre-mer ne relèvent plus du domaine des affaires réservées du chef de l'Etat...

Pour faire face efficacement à une telle situation, il est nécessaire, que l'Etat définisse et mette en œuvre une nouvelle politique, pas nécessairement plus onéreuse, mais certainement plus ambitieuse et respectueuse des atouts réels dont disposent et qu'offrent les Outre-mer.

Si la France est « poignarde » ainsi que le disait le Général, les Outre-mer le sont encore plus que la métropole. Aussi, cette politique doit être portée et mise en œuvre par une autorité politique confirmée et confortée.

Il convient que l'Etat exerce pleinement son autorité dans ses fonctions régaliennes de contrôle et de sécurité, ainsi que de direction locale de ses services déconcentrés et agences et autres démembrements de son appareil. Mais il importe aussi que les territoires génèrent et portent leur propre projet d'avenir partagé. Ceci oblige les collectivités locales majeures, mais disposent-elles encore d'une crédibilité suffisante auprès des électeurs ? Il leur revient de la conforter ou rétablir.

Enfin dans ces circonstances la représentation du Monde économique doit sans doute sortir de son strict domaine de compétence pour être un co-bâtitteur d'Avenir, pleinement co-responsable de son territoire et pas seulement un DAF de ses intérêts.

4- LA QUESTION INSTITUTIONNELLE :

La question de l'évolution du cadre institutionnel des territoires relevant de l'article 73 de la constitution est évoqué à chaque crise, souvent pour servir de dérivatif. Pour autant cette question n'est pas nécessairement hors sujet. En effet, la départementalisation a été réalisée il y a bientôt 80 ans. A l'époque elle répondait à un projet de décolonisation de populations qui voulaient être « français à part entière et non pas entièrement à part », soumis à la loi commune et non plus à un droit colonial spécifique.

Pour autant la pleine appropriation du cadre institutionnel après la décentralisation ne semble pas encore effective notamment en terme de responsabilité dans l'exercice des compétences décentralisées.

La tendance reste forte tant pour les chefs de collectivités que pour les citoyens de renvoyer directement sur l'Etat toute responsabilité face aux difficultés ou carences.

Tel n'est pas autant le cas pour les collectivités relevant de l'article 74, ainsi qu'il a pu être constaté avec la COVID, ou les ravages du cyclone Saint-Barthélemy.

Mais... cet exercice requiert des capacités et qualités affirmées...

5- CONCLUSION

L'élection présidentielle de 2022 revêt une importance particulière dans l'approche de la situation réelle des territoires d'Outre-mer.

Certes les constats qui peuvent être effectués au niveau national : effondrement des partis traditionnels de gouvernement, montée à droite et à gauche des extrêmes, progression de l'abstention, se retrouvent Outre-Mer. Mais ce « chambardement » devient, en ces territoires, paroxystique au second tour pour aboutir à un résultat final diamétralement opposé à celui de la Métropole.

Ces résultats finaux contradictoires à l'évidence sont de nature à rendre encore plus difficiles les rapports entre ces territoires et un pouvoir étatique caractérisé par la verticalité assumée de son exercice dans un régime constitutionnel présidentieliste.

La tentation pourrait être grande, pour ce dernier, d'accorder une attention distanciée à ces territoires considérés comme de peu d'intérêts.

Ce serait commettre une erreur que de faire ainsi.

Un tel choix confortant le sentiment de mépris ne pourrait que renforcer l'ampleur de crises majeures dont la probabilité d'occurrence resterait forte en l'absence de réaction appropriée.

En fait, les résultats de ce scrutin sont révélateurs d'une souffrance réelle et d'un profond désarroi, porteurs de crise, qu'ont su percevoir les candidats des extrêmes de gauche et de droite, ils ont proposé en réponse des programmes élaborés tandis que les candidats défaits des grands partis les ignoraient.

Il est de responsabilité de la mission de gouvernance de s'exercer sur la plénitude de l'espace sous souveraineté au profit du peuple indivisible de la République.

Dès lors la seule réponse possible ne peut être que POLITIQUE, au sens, premier du terme, pour offrir une ambition nouvelle, porteuse d'espérance à ces populations d'outre-mer, française à part entière.

Ces territoires ne sont pas une charge, mais des terres et espaces maritimes sous souveraineté porteuses d'opportunités à mettre en œuvre pour que la France tire pleinement partie de sa dimension globale dans un Monde aux réalités globales.